

Annexe à la délibération n°2022 10 082

Réaménagement d'un bâtiment pour accueillir les Restaurants du Cœur

Demande de subvention auprès de l'Etat – DETR 2022

Plan de financement prévisionnel

Dépenses	Coût en € HT	Recettes	En €	%
Travaux d'aménagements (hors frais d'études)	121 500	DETR	97 000	80 %
		Autofinancement	24 250	20 %
TOTAL	121 500	TOTAL	121 500	100 %

**Le Président,
Hervé RONCIERE**

